

Nouvelles locales du mardi 07 janvier 2014

@rib News, 07/01/2014 | Justice - La Cour constitutionnelle du Burundi vient de donner raison aux professionnels des médias qui avaient attaqué devant elle la nouvelle loi sur la presse au Burundi promulguée au mois de juin de l'année dernière. En effet, dans un jugement rendu ce mardi matin, le président de cette juridiction fait savoir que les articles 61, 62, 67 et 69 de cette loi sont contraires à la Constitution de la République du Burundi. Selon le président de l'UBJ, il s'agit d'une victoire partielle face à cette loi. Alexandre Niyungeko estime toutefois que d'autres dispositions de cette loi restent inconstitutionnelles comme l'exigence de révélation des sources et le fait de poser des limites quant aux sujets à traiter par les journalistes. Ainsi, il demande la révision de tout le texte afin d'insérer les propositions des professionnels des médias qui avaient été formulées dans l'intérêt de la nation. [rtr/rpa/bonesha/isanganiro]

Politique Le ministre de l'intérieur vient d'adresser une correspondance au président de la Cour constitutionnelle d'abord de lui demander de voir ce qu'il faut faire contre une quinzaine de partis politiques agrégés au Burundi. Selon cette correspondance, ces partis ne fonctionnent plus et de ce fait invisibles sur la scène politique ou fonctionneraient illégalement sur le territoire du Burundi. Parmi ces partis figurent entre autres PALIPE-Agakiza, FNL-Icanzo, PIEBU, Abahuzza, PALIBU, KAZE FDD et autres. [rtnb/isanganiro]

Société - Le FORSC s'indigne contre la promulgation hâtive de la loi révisant la CNTB par le président de la République alors que le parlement qui l'avait votée n'aurait pas. Selon le directeur général de ce forum, il est logique que le pouvoir en place veuille utiliser cette loi comme un outil de propagande en montrant aux uns qu'il a fait grand-chose alors qu'une autre partie de la population s'y oppose. De Vital Nshimirimana trouve que le même pouvoir veut donner des prérogatives exorbitantes à la CNTB qui pourra par la suite procéder aux acquisitions des biens en dehors de tout contrôle des autres juridictions ordinaires. Il voit aussi que personne n'est d'accord avec l'abri de l'expropriation de ses biens par la CNTB puisqu'il n'aura plus de la cour spéciale foncière va statuer en premier et dernier ressort. Il trouve alors que cette loi est de nature à faire resurgir les conflits de nature ethnique dans le pays alors qu'ils étaient supposés disparaître petit à petit. Etant confiant que toute juridiction devrait leur donner raison, il annonce qu'ils vont attaquer l'Etat du Burundi devant les cours et tribunaux tant internes qu'externes afin de demander et obtenir l'annulation de cette loi. [rtr/rpa/bonesha/isanganiro]

Le parti Uprona continue de dénoncer la nouvelle loi sur la CNTB qui, selon le président de ce parti, risque de compromettre la paix sociale au Burundi. Charles Nditije estime que le texte en soi ne met pas seulement en cause les membres ou anciens membres de ce parti qui auraient spoliés des biens, mais tout burundais qui possède un bien quelconque puisque la CNTB aura tous les pouvoirs de spolier qui que ce soit. Ainsi, il demande à tout burundais de se lever et de dire non à cette loi tant dangereuse pour le pays. [rpa]

Sécurité - Une grenade a été lancée la nuit de ce lundi dans un ménage du chef-lieu de la commune de Muyinga, ménage appartenant à la famille de feu Gahuguro. Ce dernier avait péri dans une autre attaque à la grenade à son domicile il y a deux ans. La famille trouve qu'il y a des gens qui cherchent à s'en prendre à elle du moment que les auteurs de la première attaque n'avaient pas encore été identifiés. Elle demande le renforcement de sa sécurité. L'administration et la police indiquent que des enquêtes ont été ouvertes sur ce sujet. [rtnb/isanganiro]

Un corps sans vie a été découvert ce mardi matin dans le quartier de Ruziba de la commune urbaine de Kanyosha. L'individu n'a pas encore été identifié et selon des sources sur place, il avait été aperçu pour la première fois à Ruziba ce samedi et parlait à peine. Le chef de quartier indique qu'il attend que les membres de sa famille puissent se manifester afin d'organiser des funérailles. [rtr/rpa/rtnb]